

Règlement des frais médicaux individuels des Retraités

Annexes des garanties au 1^{er} janvier 2025 - Gamme nationale

Toutes les garanties formulées en % s'entendent :

- En pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale française
- Part de la Sécurité sociale comprise

Tous les remboursements s'entendent :

- Dans la limite des frais engagés et pour les montants déclarés à la Sécurité sociale française
- À l'exclusion des participations forfaitaires et franchises mentionnées au II et III de l'article L. 160-13 du code de la Sécurité sociale
- À l'exclusion (en cas de consultation en dehors du parcours de soins) :
 - des dépassements d'honoraires mentionnés au 18° de l'article L.162-5 du code de la Sécurité sociale,
 - de la majoration de participation prévue aux articles L.162-5-3 du code de la Sécurité sociale et L. 1111-15 du code de la santé publique.

OPTIONS DE LA GAMME NATIONALE					OPTIONS DE LA GAMME NATIONALE						
Soins Courants	Bloc S	Part S.S. RG*	S1	S2	S3	S3+	S4	S5 / S6	Bloc S		
	Honoraires médicaux Consultations et visites (généralistes et spécialistes) Actes techniques médicaux Radiologie Soins externes	70 % 60% à 70%	100 %	100 %	100 % (160% si OPTAM)	160 % (200% si OPTAM)	200 % (Frais réels si OPTAM)	200 % (Frais réels si OPTAM)	Honoraires médicaux Consultations et visites (généralistes et spécialistes) Actes techniques médicaux Radiologie Soins externes		
	Honoraires paramédicaux Auxiliaires médicaux, soins infirmiers	60 %	100 %	100 %	100 %	160 %	200 %	200 %	Honoraires paramédicaux Auxiliaires médicaux, soins infirmiers		
	Transport	55 %				100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Transport
	Séances d'accompagnement psychologique remboursées par la S.S.	60 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Séances d'accompagnement psychologique remboursées par la S.S.		
	Analyses et examens de laboratoires	60 %				100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Analyses et examens de laboratoires
	Médicaments	65 % 30 % 15 %	100 % 30 % 15 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Médicaments	
	Pharmacie remboursées par la S.S.									65 % 30 % 15 %	100 % 30 % 15 %
	Vaccins non remboursés par S.S. (1)	-	-	Vaccin anti-grippe 15 €	Vaccin anti-grippe 15 €	Vaccin anti-grippe 15 €	Tous vaccins 60 €	Tous vaccins 60 €	Vaccins non remboursés par S.S. (1)		
	Contraception prescrite, non remboursée par la S.S.	-	-	-	-	30 €/an/bénéficiaire	40 €/an/bénéficiaire	80 €/an/bénéficiaire	Contraception prescrite, non remboursée par la S.S.		
Matériel médical (2) Appareillages orthopédiques et autres prothèses	60 %	100 %	250 %	350 %	40 €/an/bénéficiaire	60 €/an/bénéficiaire	80 €/an/bénéficiaire	Matériel médical (2) Appareillages orthopédiques et autres prothèses			
Hospitalisation	Honoraires	80 %	100 %	100 %	100 % (160% si OPTAM)	160 % (200% si OPTAM)	200 % (Frais réels si OPTAM)	200 % (Frais réels si OPTAM)	Honoraires		
	Honoraires, Frais de séjour (3)								Honoraires, Frais de séjour (3)		
	Chambre particulière (3 bis)	-	-	-	-	65 €/jour	80 €/jour	100 €/jour	Chambre particulière (3 bis)		
	Lit accompagnant pour enfants de moins de 12 ans (3 bis) ou bénéficiaires de plus de 70 ans (3 bis)	-	23 €/jour	23 €/jour	23 €/jour	23 €/jour	23 €/jour	23 €/jour	Lit accompagnant pour enfants de moins de 12 ans (3 bis) ou bénéficiaires de plus de 70 ans (3 bis)		
	Actes médicaux supérieurs à 120 €	100 % - 1 forfait	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Actes médicaux supérieurs à 120 €		
Forfait journalier (3) (4) et Forfait urgences en établissements hospitaliers (3) (4bis)	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Forfait journalier (3) (4) et Forfait urgences en établissements hospitaliers (3) (4bis)			
Optique	Bloc P	Part S.S. RG*	P1	P2	P3	P3+	P4	P5	P6	Bloc P	
	Équipement optique 100 % Santé (5) (6)	60% (a)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Équipement optique 100 % Santé (5) (6)	
	Autre équipement optique (verres et monture) - Équipement combinant des verres 100 % Santé et une monture libre (6) (7)	60% (b)	Verres : Frais réels Monture : forfait équipement libre, sous déduction du prix des verres	Verres : Frais réels Monture : forfait équipement libre, sous déduction du prix des verres	Verres : Frais réels Monture : 100 €	Verres : Frais réels Monture : 100 €	Verres : Frais réels Monture : 100 €	Verres : Frais réels Monture : 100 €	Verres : Frais réels Monture : 100 €	Verres : Frais réels Monture : 100 €	Autre équipement optique (verres et monture) - Équipement combinant des verres 100 % Santé et une monture libre (6) (7)
	- Équipement libre (6) (7) (8) Équipement à verres unifocaux Si partenaire Opticien Sévéane Dans les autres cas	60% (c)	100 € (50 € si < 16 ans)	175 €	200 €	300 €	350 €	400 €	420 €	350 €	- Équipement libre (6) (7) (8) Si partenaire Opticien Sévéane Équipement à verres unifocaux Dans les autres cas
	Équipement à verres progressifs (9) Si partenaire Opticien Sévéane Dans les autres cas		200 €	250 €	300 €	300 €	400 €	500 €	700 € (10)	700 € (10)	Si partenaire Opticien Sévéane Équipement à verres progressifs (9) Dans les autres cas
	Supplément forte correction (11)	-	+ 50 €/verre unifocal si ≥ 16 ans (4)	+ 50 €/verre	+ 50 €/verre	-	+ 50 €/verre	+ 50 €/verre	+ 50 €/verre	+ 50 €/verre progressif (6)	Supplément forte correction (11)
	Lentilles (12) Lentilles remboursées par la S.S.	60 %	100 %	100 % + 120 €	100 % + 120 €	100 % + 150 €	100 % + 200 €	100 % + 200 €	100 % + 250 €	100 % + 250 €	Lentilles (12) Lentilles remboursées par la S.S.
	Lentilles non remboursées par la S.S.	-	-	-	-	125 €	150 €	175 €	250 €	250 €	Lentilles non remboursées par la S.S.
	Chirurgie réfractive de la vue (13)	-	-	-	-	300 €/œil	400 €/œil	500 €/œil	500 €/œil	500 €/œil	Chirurgie réfractive de la vue (13)
	Dentaire	Soins et Prothèses dentaires 100 % Santé (2) (14)	60 %	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Soins et Prothèses dentaires 100 % Santé (2) (14)
Soins dentaires Inlay/onlay (par acte)		60 %	100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	250 %	300 %	Soins dentaires Inlay/onlay (par acte)	
Autres Soins dentaires pris en charge par la S.S. (15)			100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Autres Soins dentaires pris en charge par la S.S. (15)
Parodontologie non pris en charge par la S.S. (par an par bénéficiaire) (12)		-	-	-	-	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	Parodontologie non pris en charge par la S.S. (par an par bénéficiaire) (12)
Prothèses dentaires (2)		60 %	125 %	250 %	350 %	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Prothèses dentaires (2)
Prothèses dentaires remboursées par la S.S. : - Prothèses à honoraires maîtrisés (16) - Autres prothèses											Prothèses dentaires remboursées par la S.S. : - Prothèses à honoraires maîtrisés (16) - Autres prothèses
Orthodontie Orthodontie acceptée par la S.S. (par semestre)		100 %	125 %	200 %	200 %	275 %	350 %	425 %	500 %	500 %	Orthodontie Orthodontie acceptée par la S.S. (par semestre)
Orthodontie adulte non prise en charge par la S.S. (par semestre) (17)		-	-	-	-	300 €	400 €	500 €	600 €	600 €	Orthodontie adulte non prise en charge par la S.S. (par semestre) (17)
Implants (par an par bénéficiaire) (12) Si partenaire Implantologue Sévéane Dans les autres cas		-	-	-	-	600 €	800 €	1000 €	1200 €	1200 €	Si partenaire Implantologue Sévéane Implants (par an par bénéficiaire) (12) Dans les autres cas
Aides auditives		Équipements auditifs 100 % Santé (2) (23)	60 %	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Équipements auditifs 100 % Santé (2) (23)
	Autres Prothèses auditives (2) (18) - Pour les bénéficiaires de 20 ans et plus Si partenaire Audioprothésiste Sévéane Dans les autres cas	60 %	400 €	1000 €	1100 €	1200 €	1350 €	1500 €	1700 €	1700 €	Autres Prothèses auditives (2) (18) Si partenaire Audioprothésiste Sévéane - Pour les bénéficiaires de 20 ans et plus Dans les autres cas
	- Pour les bénéficiaires de moins de 20 ans		1400 €	950 €	950 €	950 €	1100 €	1100 €	1300 €	1300 €	- Pour les bénéficiaires de moins de 20 ans
	Accessoires (19)	-	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Accessoires (19)
	Prestations complémentaires	Médecines douces agréées (20) (21) Ostéopathes, Chiropracteurs, Acupuncteurs, Diététiciens, Séances de Psychologues non remboursées par la S.S.	-	-	-	2 x 40 €	3 x 40 €	4 x 40 €	4 x 50 €	4 x 60 €	Médecines douces agréées (20) (21) Ostéopathes, Chiropracteurs, Acupuncteurs, Diététiciens, Séances de Psychologues non remboursées par la S.S.
Cures thermales (22)		65 %	65 %	100 % + 100 €	100 % + 150 €	100 % + 150 €	100 % + 300 €	100 % + 300 €	100 % + 300 €	Cures thermales (22)	
Module additionnel facultatif	Services d'assistance	-	en option	en option	en option	en option	en option	Inclus	en option	Services d'assistance	